

# Annexes

Catalogue de mesures de  
l'atténuation des risques de  
violence basée sur le genre  
dans le secteur de l'éducation  
en situations d'urgence

# LISTES DES ANNEXES

<b>I. Fiche de conseils : Consulter les femmes et les filles</b>	<b>3</b>
<b>II. Synthèse de la méthode de mesure de l'atténuation des risques de VBG dans le secteur de l'éducation</b>	<b>5</b>
<b>III. Note de synthèse sur les systèmes d'orientation des personnes survivantes de VBG</b>	<b>6</b>
<b>IV. Audits de sécurité par observation dans le secteur de l'éducation</b>	<b>9</b>
<b>V. Exemples de méthodes participatives pour la consultation et la participation des enfants</b>	<b>11</b>

# FICHE DE CONSEILS : CONSULTER LES FEMMES ET LES FILLES

Une évaluation efficace de l'atténuation des risques de VBG doit : a) intégrer des consultations régulières et de routine avec les femmes et les filles ; et b) mesurer, analyser et documenter les changements dans le temps liés à la ou aux mesures d'atténuation des risques de VBG dans le projet. Cette fiche de conseils fournit des conseils supplémentaires sur la manière d'impliquer les femmes et les filles afin d'évaluer si vos mesures d'atténuation des risques de VBG réduisent les obstacles pour accéder aux services ou aident les femmes et les filles à se sentir plus en sécurité.

### Informations de base :

En général, la participation des femmes et des filles aux consultations se fait à trois moments critiques :

1. Avant le début d'un projet : les femmes et les filles peuvent elles-mêmes identifier les risques de VBG spécifiques à leur environnement ou les obstacles entravant l'accès aux services, ainsi que leurs priorités concernant les risques ou obstacles les plus urgents à atténuer ;
2. Au cours du projet : les femmes et les filles donnent leur avis sur la manière dont vos efforts d'atténuation des risques de VBG ont influé sur leur accès aux services et/ou leur perception de la sécurité. Ce retour permettent d'évaluer l'efficacité des mesures d'atténuation des risques, d'identifier les conséquences imprévues ou involontaires et, si nécessaire, d'apporter des ajustements aux programmes ;
3. Lorsque le projet approche de sa fin ou qu'il a pris fin, les consultations permettent d'identifier ce qui a fonctionné ou non, afin de tirer des enseignements et de définir les prochaines étapes, ainsi que les risques ou les obstacles à atténuer en priorité.

#### A retenir!

Les consultations peuvent prendre de multiples formes (par exemple, discussions de groupe, entretiens avec les informateurs et les informatrices clés, exercices de cartographie communautaire, méthodes de classement ou autres approches participatives).

Dans le cadre d'un programme, les consultations peuvent suivre le modèle suivant pour évaluer les perceptions de sécurité et déterminer si la stratégie d'atténuation des risques de VBG adoptée répond aux besoins des femmes et des filles.

### Préparation :

- S'il existe un sous-groupe ou un groupe de travail sur la VBG ou une organisation qui met en œuvre des programmes spécialisés de la VBG, contactez-les pour solliciter leur appui dans la planification et la réalisation des consultations.
- Examinez attentivement les restrictions ou les sensibilités culturelles susceptibles d'empêcher une femme ou une fille de participer à une consultation ou de lui nuire davantage. Les spécialistes de la VBG, qu'ils soient présents sur place ou qu'ils interviennent au niveau national, peuvent aider à identifier la manière la plus appropriée de faire participer les femmes et les filles.
- Renseignez-vous sur les services spécialisés de la VBG disponibles dans les localités où se tiendront les consultations. Veillez à ce que le personnel qui animera les consultations soit en mesure de réagir convenablement au cas où une participante divulguerait des violences subies. Les personnes chargées des consultations doivent *a) connaître le [Guide de poche sur la VBG](#)*, qui explique comment assister les personnes survivantes de VBG et *b) savoir orienter les personnes survivantes de manière adéquate et en temps utile en fonction du système d'orientation disponible dans la localité.*
- Selon le contexte, il peut être nécessaire de s'entretenir avec les leaders communautaires avant les consultations. Dans certains cas, les tuteurs, les maris, les parents de sexe masculin ou les belles-mères doivent être consultés en amont ou doivent donner leur autorisation pour que les femmes et les filles puissent participer aux consultations.

- Veillez à définir avec soin l'objectif et la portée des consultations avec les communautés ou les parties prenantes concernées. L'objectif principal étant l'amélioration des programmes et des services destinés à la communauté, pour les rendre plus sûrs et plus accessibles.
- Déterminez les lieux et les moments de la journée les plus sûrs et les plus appropriés pour la participation des femmes et des filles, en fonction des horaires d'école, des tâches ménagères, des déplacements nécessaires, etc.
- Veillez à ce que les consultations se déroulent dans un cadre sûr où l'ensemble des personnes se sentent suffisamment en sécurité pour apporter leur contribution aux discussions.
- N'oubliez pas que les participantes peuvent répondre différemment à la même question en fonction de la personne qui mène les discussions (personnel international ou local par ex.) ; de ce qu'elles pensent que l'équipe de collecte des données veut entendre ; et de la mesure d'atténuation ou du bénéfice qu'elles pensent pouvoir obtenir grâce à une certaine réponse. Il est important de tenir compte de ces facteurs lors de la planification de vos consultations.
- Soyez attentif(ve) à la composition du groupe lors des consultations et veillez à ce que chaque participante se sente suffisamment en sécurité pour exprimer son opinion sans que cela lui cause davantage de préjudices. Par exemple, réunir dans un même groupe des filles non mariées et des filles ou des femmes mariées peut créer un certain rapport de force. De la même manière, les jeunes femmes qui se retrouveraient avec des femmes plus âgées pourraient hésiter à partager leur opinion ou leur expérience. Les groupes qui peuvent être particulièrement difficiles à aborder sont les suivants :
  - » Les filles mariées ;
  - » Les femmes non mariées ;
  - » Les personnes handicapées ;
  - » Les femmes cheffes de ménage ;
  - » Les veuves
- Collaborez avec un·e spécialiste de la VBG pour déterminer quelles questions sont appropriées. Les questions doivent être formulées de manière à établir un lien explicite entre les perceptions à l'égard de la sécurité et une intervention ou une installation particulière, par exemple, et doivent tenir compte de la temporalité.

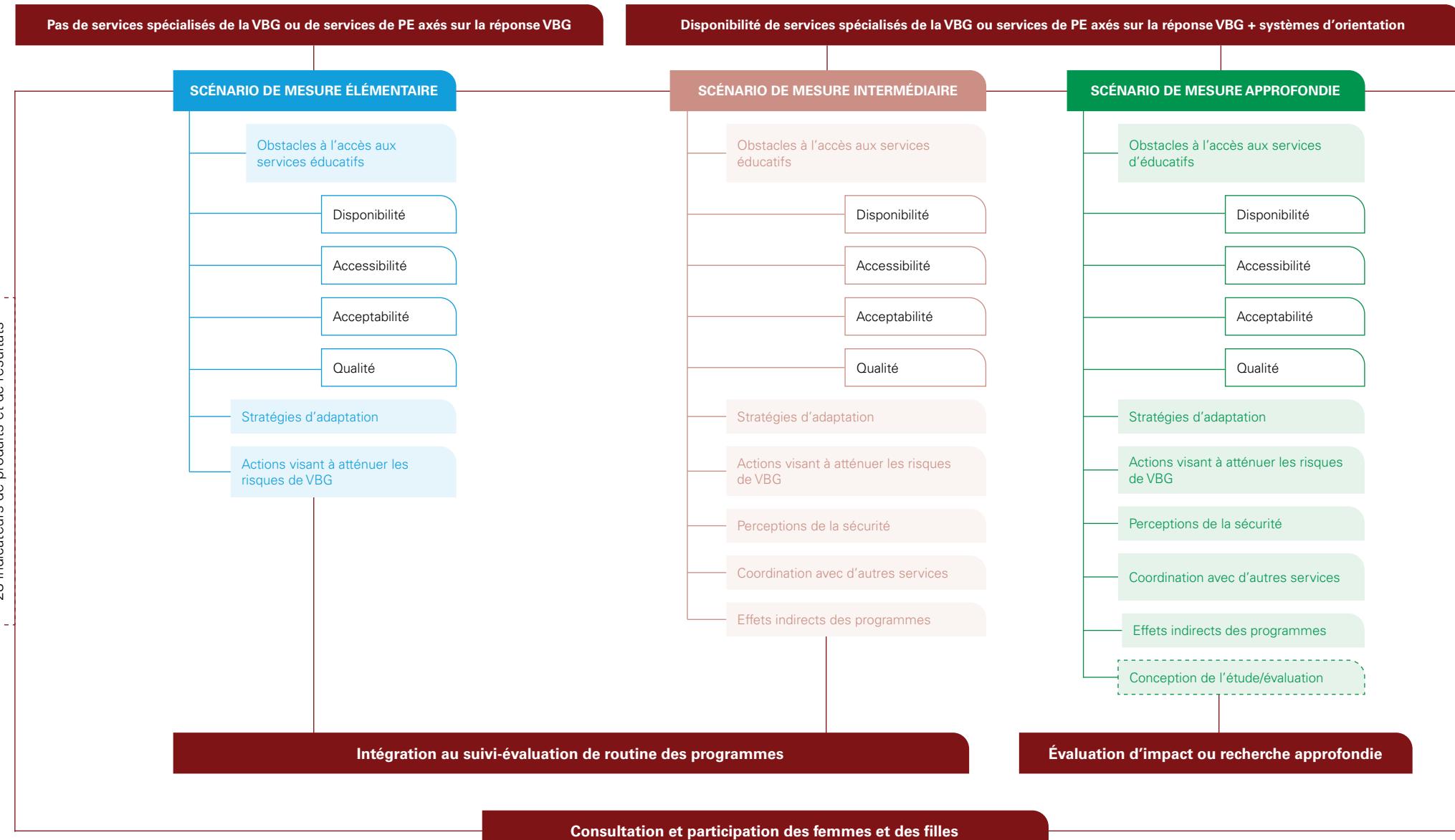
## À FAIRE

- Demander au personnel féminin qualifié d'animer les consultations avec les femmes et les filles.
- Être attentif au fait que les femmes les plus visibles ou accessibles lors des consultations ne sont pas toujours représentatives de la population féminine dans son ensemble (s'agissant notamment de l'accès aux services). Déterminer s'il est nécessaire de prendre de nouvelles dispositions pour entrer en contact avec d'autres groupes de femmes et de filles de manière sûre et non stigmatisante.
- Expliquer l'objectif des consultations et la manière dont les informations seront utilisées. Obtenir le consentement éclairé des participantes en amont des consultations.
- Gérer les attentes concernant la participation à la consultation et ce que les participantes peuvent s'attendre à recevoir. Faire preuve d'honnêteté en expliquant qu'il n'y aura aucune compensation.
- Poser des questions simples, directes et pertinentes par rapport aux objectifs du programme.
- Le cas échéant, réfléchir à des moyens de consulter les femmes et les filles qui utilisent les services proposés.

## À NE PAS FAIRE

- NE PAS poser des questions sur les expériences personnelles de VBG ou sur celles vécues par des personnes spécifiques.
- NE PAS recueillir ou de tenter de recueillir des informations sur les incidents ou le nombre d'incidents de VBG.
- Ne PAS réunir un groupe composé uniquement de personnes survivantes de VBG ou NE PAS rechercher des personnes survivantes de VBG pour les besoins des consultations.
- NE PAS poser de questions trop générales. Une question comme « Vous sentez-vous en sécurité ? » peut être interprétée de multiples façons et ne permet pas aux participantes de se concentrer sur l'objectif spécifique de votre consultation (à savoir s'il y a eu des améliorations en matière de sécurité/d'accès liées à des mesures particulières d'atténuation des risques)

## SYNTHÈSE DE L'APPROCHE POUR MESURER L'ATTÉNUATION DES RISQUES DE VBG DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION EN SITUATIONS D'URGENCE



## ANNEXE III

# NOTE DE SYNTHÈSE SUR LES SYSTÈMES D'ORIENTATION DES PERSONNES SURVIVANTES DE VBG

## QU'EST-CE QU'UN SYSTÈME D'ORIENTATION DES PERSONNES SURVIVANTES DE VBG ?

Un système d'orientation des personnes survivantes de VBG est un outil de coordination qui définit comment les personnes survivantes de VBG peuvent accéder rapidement à des services adaptés et confidentiels. Il répertorie les services spécialisés de la VBG existants et disponibles, leurs coordonnées, ainsi que la fonction et les responsabilités des différents prestataires de services. Il décrit également comment ces services se coordonnent pour venir en aide aux personnes survivantes de VBG.

Il est essentiel que les systèmes d'orientation soient régulièrement actualisés afin de fournir des informations exactes aux personnes survivantes de VBG.

Un système d'orientation des personnes survivantes de VBG doit impérativement contenir les éléments suivants :

- Des étapes claires pour orienter les personnes survivantes de manière sûre et éthique ;
- Un répertoire des services disponibles et les points de contact ;
- Les protocoles convenus pour protéger la confidentialité et respecter le principe « ne pas nuire » ; et
- Une approche centrée sur les personnes survivantes, qui respecte leurs choix, leur dignité et leur sécurité.

Les systèmes d'orientation des personnes survivantes de VBG sont souvent disponibles sous la forme d'une cartographie des différents services ou de procédures opérationnelles normalisées. Ces systèmes sont indispensables pour permettre aux personnes survivantes de bénéficier rapidement de services adaptés et confidentiels, de manière coordonnée et efficace.

Les systèmes d'orientation des personnes survivantes de VBG ciblent à la fois les prestataires de services spécialisés et les autres secteurs de l'action humanitaire.

## QU'ENTEND-ON PAR « SERVICES SPÉCIALISÉS DE LA VBG » ?

Ce terme désigne divers services<sup>1</sup> disponibles dans un lieu donné pour les personnes survivantes de VBG. Les travailleurs humanitaires de tous les secteurs doivent donc avoir connaissance des services disponibles afin de pouvoir orienter les personnes survivantes en préservant leur sécurité et leur confidentialité. Les services ci-dessous sont ceux généralement proposés pour la prise en charge des survivant-es de VBG :

→ **Gestion des cas de VBG** : Plus qu'un simple service, la gestion des cas de VBG consiste, pour un·e gestionnaire de cas ou un travailleur ou une travailleuse social·e, à procéder à l'évaluation du cas, à l'élaboration d'un plan de soins et à la mise en œuvre des mesures prévues, notamment l'orientation vers les autres services spécialisés ;



**AUCUNE MESURE NE DOIT ETRE PRISE SANS LE CONSENTEMENT DE LA PERSONNE SURVIVANTE**

<sup>1</sup> Cette liste de services est proposée à titre indicatif. TOUS ces services ne sont pas nécessaires ou obligatoires dans une localité donné. C'est pourquoi il est important collaborer avec les spécialistes de la VBG au niveau local pour connaître les services disponibles ainsi que les systèmes d'orientation mis à jour

- **Services de soutien psychosocial** et de santé mentale ;
- **Services juridiques ou judiciaires** (police, assistance juridique, représentation légale uniquement si la personne survivante le souhaite).
- **Services de sécurité et de protection** (abris sûrs et protection) en cas de risque de protection.
- **Appui socioéconomique ou apport aux moyens de subsistance**, si disponible et si nécessaire.



**LA PERSONNE SURVIVANTE PEUT DÉCIDER D'ARRÊTER DE BÉNÉFICIER  
D'UN SERVICE OU D'EN CHANGER À TOUT MOMENT**

## QUEL EST VOTRE RÔLE ?

**Si un acte de violence basée sur le genre vous est rapporté...**

### Par un tiers...

Fournissez des informations justes et actualisées sur les services et le réseau de soutien disponible pour le/ la survivant(e). Encouragez la personne à transmettre ces informations en toute sécurité et confidentialité au/à la survivant(e) pour qu'il/elle puisse se confier s'il/elle le souhaite. **N.B.: NE CHERCHEZ PAS à rencontrer des survivants de VBG.**

### Par un(e) survivant(e)...

#### OBSERVER & ÉCOUTER

Présentez-vous. Demandez en quoi vous pouvez apporter une aide.  
Appliquez les principes de respect, de sécurité, de confidentialité et de non-discrimination.

**Existe-t-il un spécialiste/un système d'orientation VBG disponible ?**

### Oui.

Ayez recours au système d'orientation VBG pour informer le/la survivant(e) des services VBG disponibles et orientez cette personne si elle y consent.

### Non. ORIENTER

Communiquez des informations pertinentes sur les services disponibles.

**Le/la survivant(e) a-t-il/elle choisi d'être orienté(e) vers un service ?**

### Oui.

Transmettez-lui des informations détaillées sur les ressources/services disponibles, notamment sur le moyen d'y accéder, les endroits et les horaires d'accueil, les coordonnateurs de ces services, les moyens de transport sûrs pour s'y rendre, etc.  
Ne communiquez aucune information sur un(e) survivant(e) ou sur son expérience à qui que ce soit sans son consentement explicite et éclairé.  
Ne conservez aucun détail relatif à l'incident ni aucune donnée personnelle permettant d'identifier le survivant.

### Non.

Préservez la confidentialité.  
Expliquez que le/la survivant(e) peut changer d'avis et choisir de solliciter les services ultérieurement.  
Dans le cadre de services temporaires, mobiles ou disponibles pour une durée limitée, donnez les dates auxquelles l'accès à ces services prend fin.

## COMMENT SOUTENIR?



PRÉPARER



OBSERVER



ÉCOUTER



ORIENTER

## RESSOURCES ADDITIONNELLES

**Comment soutenir  
les survivants de  
violences basées  
sur le genre  
lorsqu'aucun  
acteur spécialiste  
en la matière n'est  
disponible dans  
votre secteur**

GUIDE DE POCHE ÉTAPE PAR  
ÉTAPE DESTINÉ AUX PRATICIENS  
DE L'AIDE HUMANITAIRE



SCAN TO DOWNLOAD THE NEW RELEASE  
GBV POCKET GUIDE APP

[GUIDE DE POCHE VBG](#)

## ANNEXE IV

### FICHE DE CONSEILS : CONSULTER LES FEMMES ET LES FILLES

**Remarque :** Un audit de sécurité par l'observation est un mode d'audit de sécurité basé sur l'examen des problèmes de sécurité observés au sein et à proximité des écoles ou des espaces d'apprentissage par les professionnel·les de l'éducation. Si nécessaire, les résultats de cette observation doivent être complétés à travers des discussions de groupe ou des entretiens avec les parties prenantes concernées. Le but est d'avoir une compréhension et une analyse globales des problèmes de sécurité rencontrés dans l'environnement d'apprentissage ciblé.

Il est recommandé de prendre des notes durant la conduite de l'observation. Toutefois, si cela n'était pas possible, pour des raisons de sécurité notamment, il est conseillé aux auditeurs/auditrices de prendre des notes mentales qu'ils/elles rapporteront dans le formulaire une fois possible.

**Lieu :**

**Informations sur l'observateur/observatrice :**

**Ecole/espace d'apprentissage :**

**Date :**

#### LIEU

Critères	Oui	Non	Commentaires/mesures à prendre
L'école/espace d'apprentissage est-il/elle identifié(e) clairement et de manière visible comme tel ?			
Les chemins ou itinéraires vers l'école/espace d'apprentissage sont-ils facilement accessibles pour les filles et les garçons, y compris les personnes handicapées?			
Existe-t-il des obstacles physiques (postes de contrôle militaires, par exemple) autour de l'école/ espace d'apprentissage ou sur le trajet aller/retour?			
L'école/espace d'apprentissage est-il/elle situé(e) dans le voisinage d'une caserne militaire ?			
L'école/espace d'apprentissage est-il/elle situé(e) à proximité de la communauté (distance à parcourir pour se rendre à l'école) ?			

#### INFRASTRUCTURES

Critères	Oui	Non	Commentaires/mesures à prendre
L'environnement d'apprentissage est-il adapté au contexte et comporte-t-il suffisamment d'espace pour les classes, l'administration, les activités récréatives et les installations sanitaires ?			

Existe-t-il des clôtures et des murs de sécurité autour de l'école/espace d'apprentissage ?			
Les salles de classe et leur aménagement sont-ils conformes aux ratios d'espace par apprenant et par enseignant approuvés, pour encourager les méthodes participatives et les approches centrées sur les apprenants ?			
Y a-t-il une cour de récréation sécurisée, et les filles comme les garçons sont-ils et elles autorisé·es à y jouer ?			
Existe-t-il au sein de l'école/espace d'apprentissage des installations sanitaires séparées pour les filles et les garçons, ainsi que des infrastructures pour la gestion de l'hygiène menstruelle ?			
Les infrastructures sanitaires et d'hygiène menstruelle sont-elles clairement signalées et verrouillables de l'intérieur ?			

### MESURES DE PROTECTION

Critères	Oui	Non	Commentaires/mesures à prendre
L'école/espace d'apprentissage compte-t-il à la fois des hommes et des femmes parmi les enseignants et le personnel scolaire ? enseignantes et des enseignants ?			
Quel est le pourcentage estimé de femmes enseignantes dans l'école/espace d'apprentissage?			
Les filles et les garçons sont-ils traités de manière équitable et bénéficient-ils des mêmes opportunités d'apprentissage ?			
Existe-t-il des mécanismes permettant de signaler les abus ou d'obtenir des informations, y compris des mécanismes d'orientation permettant d'accéder à un appui/des soins appropriés en cas d'abus ? <i>Si oui, indiquer ce qui est disponible</i>			

### OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Critères	Oui	Non	Commentaires/mesures à prendre
Avez-vous observé d'autres problèmes qui pourraient affecter la sécurité et le bien-être des filles et garçons, au sein ou à proximité de l'école/ espace d'apprentissage ? <i>Si oui, quels sont-ils ?</i>			

# EXEMPLES DE MÉTHODES PARTICIPATIVES POUR LA CONSULTATION ET LA PARTICIPATION DES ENFANTS

Ce document propose trois (3) exemples de méthodes participatives recommandées pour la consultation des enfants et des adolescent·es. Ces méthodes peuvent être aussi adaptées à des échanges avec des adultes ou à tous types de contexte, selon les besoins et le public.

## I. LA MÉTHODE « D'ACCORD OU PAS D'ACCORD<sup>2</sup> »

Cette méthode permet de s'intéresser aux opinions ou aux perceptions des participant·es sur des questions ou des affirmations spécifiques. Les étapes ci-dessous s'appliquent à des échanges en personne, mais la méthode peut être adaptée à des rencontres virtuelles ou utilisée comme un outil en ligne.

**Matériel** : Deux feuilles de papier : l'une sur laquelle il est écrit « **D'ACCORD** », et l'autre « **PAS D'ACCORD** » , du ruban de masquage et des ciseaux.

**Consignes** : Scotchez les pancartes **D'ACCORD** et **PAS D'ACCORD** aux extrémités opposées d'un mur.

Invitez chaque participant·e à prendre trois à cinq morceaux de ruban de marquage. Énoncez trois à cinq affirmations concernant un point de débat spécifique. Invitez chaque participant·e à coller son morceau de ruban de marquage entre les pancartes **D'ACCORD** et **PAS D'ACCORD** :

- Si le ou la participant·e est plutôt **d'accord**, il ou elle placera le ruban de marquage plus près de la pancarte **D'ACCORD**.
- Si le ou la participant·e est neutre, il le placera au milieu.
- Si le ou la participant·e est plutôt en **désaccord**, il placera le ruban de marquage plus près de la pancarte **PAS D'ACCORD**.

Après chaque question, lancez une discussion en invitant les participant·es qui le souhaitent à expliquer pourquoi ils ont placé leur ruban de marquage à tel ou tel endroit. N'oubliez pas : la discussion est souvent la partie la plus importante !

Vous pouvez modifier cette activité en positionnant les pancartes sur le sol et en utilisant des cailloux ou des objets plutôt que du ruban de marquage.

L'étape suivante consiste à réfléchir ensemble à des mesures concrètes pour remédier aux problèmes identifiés ou améliorer la situation dans les services éducatifs.

Il est recommandé d'effectuer cet exercice avec le même sous-groupe de population, mais avec différents facteurs intersectionnels (p. Ex . : sous-groupe des adolescentes ; intersectorialités : adolescentes déscolarisées, adolescentes handicapées, adolescentes mariées ou enceintes, adolescentes cheffe de ménage, adolescentes réfugiées, déplacés à l'intérieur de leur propre pays ou appartenant à des groupes minoritaires, etc.) L'objectif est de mieux comprendre comment l'intersectionnalité peut influencer les perceptions ou les perspectives au sein d'un même sous-groupe de population.

<sup>2</sup> Cette version adaptée au secteur de l'éducation est une adaptation de l'outil développé le réseau Care and Protection of Children (CPC). La version originale peut être retrouvée à : CPC Learning Network et al., *Moving Towards Children as Partners in Child Protection in COVID-19 Guide: From Participation to Partnerships*, 2020.

*Exemples d'affirmations concernant l'accessibilité des services éducatifs/activités éducatives :*

1. Les adolescentes ont accès à l'école/l'éducation/l'activité éducative dans cette communauté.
2. Les adolescentes ont accès à des possibilités d'apprentissage qui répondent à leurs besoins.
3. Les adolescentes ont accès à Internet pour assister aux cours à distance.
4. Les adolescentes ont suffisamment d'informations sur les activités éducatives dont elles peuvent bénéficier.
5. Les adolescentes savent où aller ou qui contacter pour obtenir des informations sur les opportunités d'apprentissage et de formation.

L'étape suivante consiste à réfléchir avec les adolescentes aux moyens d'améliorer leur accès – et leur rétention – aux services d'éducation.

Les professionnel·les de l'éducation peuvent ensuite se demander comment intégrer ces suggestions dans les services et programmes d'éducation, ou comment modifier les programmes de façon à remédier aux obstacles identifiés.

## II. LA MÉTHODE « ROSE, EPINE, BOURGEON<sup>3</sup> »

Cette méthode peut être utilisée pour inciter les participant·es à identifier les points forts (rose), les difficultés (épine) et les opportunités/nouvelles idées (bourgeon) concernant l'intégration des interventions d'atténuation des risques de VBG dans les programmes d'éducation.

### Exemples de questions



**Rose** : Quels sont les « points forts » des mesures prises par l'école/espace d'apprentissage [ou, de manière générale, le programme d'éducation] pour garantir un accès sûr et améliorer le sentiment de sécurité ?



**Épine** : Quels sont les « défis » ?



**Bourgeon** : Comment l'école/l'espace d'apprentissage peut-elle améliorer ses interventions visant à atténuer les risques de VBG pour les femmes et les filles ? Comment peut-elle améliorer la participation des femmes et des filles ? Quel rôle pensez-vous pouvoir jouer ?

**Matériel** : Feuilles de papier colorées ou peintes, papier pour paperboard, ciseaux et colle.

**Consignes** : Découpez, dessinez ou peignez des roses, des épines et des bourgeons en grand format, et collez-les sur une grande feuille de paperboard. Donnez à chaque participant·e trois post-it de couleurs différentes (p. ex., rose pour la rose, vert pour l'épine et jaune pour le bourgeon) pour y écrire ses réponses aux questions. Invitez tous les participant·es à prendre deux à trois minutes pour écrire ou dessiner leurs idées. Demandez-leur, chacun·e à son tour, de coller son post-it sur la grande feuille. Lancez une discussion de 5 à 10 minutes sur les points forts, les difficultés et les idées qui commencent à germer.

<sup>3</sup> *Idem*

### III. LA MÉTHODE « CARTOGRAPHIE COMMUNAUTAIRE »

Une carte de la communauté est un excellent outil pour impliquer les communautés en général, et en particulier les enfants, surtout dans les cultures ayant une forte tradition visuelle. Cet exercice consiste pour les participant·es à élaborer une carte à l'aide d'un guide semi-structuré, leur permettant de recenser les menaces et les vulnérabilités relatives à la sécurité au niveau local. L'exercice permet aussi d'évaluer leur connaissance des services éducatifs dont peuvent bénéficier les femmes et les filles<sup>4</sup>, et de comprendre les difficultés qu'elles peuvent rencontrer pour accéder à ces services (distance, sécurité, non-respect de l'intimité, etc.).

L'objectif de la cartographie est de mettre en évidence non seulement les espaces à risque, mais aussi les espaces de protection, ainsi que leur possible évolution au fil du temps<sup>5</sup>.

Il est préférable de proposer cet exercice à des groupes relativement homogènes, composés d'individus ayant des expériences similaires.

**Matériel :** Grande feuille de paperboard, stylos, bâtons, cailloux ou autre matériel de dessin.

#### Déroulement et exemples de questions<sup>6</sup>

Répertoriez les questions qui pourraient être « cartographiées » plutôt qu'abordées dans le cadre d'une discussion, et suivez les étapes ci-dessous :

1. Demandez à un·e participant·e de dessiner une carte générale de la zone, en y indiquant clairement les écoles et/ou les espaces d'apprentissage existants.
2. À mesure que la carte prend forme, il est recommandé que les autres participant·es donnent leur avis ou contribuent à l'élaboration. Laissez-les suffisamment de temps et d'espace pour le faire.
3. Attendez que les participant·es aient terminé avant de commencer à poser les questions. Utilisez les questions ci-dessous pour mieux comprendre les facteurs de risque qui affectent les femmes et les filles ainsi que les services dont elles peuvent bénéficier. Après chaque question, laissez aux participant·es le temps de réfléchir à leurs réponses et de les noter sur la carte. Leurs indications pourront être particulièrement utiles pour appréhender la dimension spatiale de la sécurité.
  - Où vont les habitant·es de la communauté lorsqu'ils ou elles ont besoin de services médicaux ?
  - À l'école, où vont les élèves lorsqu'ils ou elles ont besoin de services médicaux ?
  - Existe-t-il un endroit dans la communauté où les femmes/filles/adolescentes peuvent aller pour discuter ensemble de leurs problèmes ?
  - Y a-t-il sur la carte des endroits par lesquels il n'est pas sécurisant de passer pour les apprenantes et les enseignantes pour se rendre à l'école/espace d'apprentissage ?
  - Y a-t-il sur la carte des endroits par lesquels il n'est pas sécurisant de passer pour les apprenantes et les enseignantes au retour des écoles/espace d'apprentissage ?
  - À quel moment/quelle heure [à adapter selon le contexte] de la journée les femmes et les filles (apprenantes et enseignantes) risquent-elles de se sentir le moins en sécurité ?
  - Où peut se rendre une femme/adolescente/fille (apprenante ou enseignante) pour demander de l'aide si elle est victime de violence ?

Il est recommandé de prendre des notes pendant les exercices de cartographie afin d'orienter le lecteur sur l'approche utilisée ; une légende doit être également incluse pour décrire les symboles figurant sur la carte.

<sup>4</sup> Enseignantes et apprenantes.

<sup>5</sup> Dans les contextes de déplacement, les écoles sont souvent représentées comme des espaces de protection. Cela peut aiguiller les professionnels de l'éducation sur la manière d'anticiper l'utilisation des écoles et de prévoir d'autres modalités d'apprentissage, par exemple.

<sup>6</sup> Les questions peuvent être adaptées au contexte en fonction de l'objectif de l'évaluation, en concertation avec les spécialistes de la VBG. Les questions proposées ici sont adaptées de [Community Mapping: Guidance Note](#), 2012 (en anglais) de l'International Rescue Committee (IRC).

## À propos de l'UNICEF

L'UNICEF, l'agence des Nations Unies pour l'enfance, œuvre pour protéger les droits de chaque enfant, partout dans le monde, en particulier les enfants les plus défavorisés et dans les contextes les plus difficiles d'accès. Dans plus de 190 pays et territoires, nous faisons tout notre possible pour aider les enfants à survivre, à apprendre, à s'épanouir et à réaliser leur plein potentiel.

Plus d'informations sur : [www.unicef.org](http://www.unicef.org)

## À propos de Education Cannot Wait

Education Cannot Wait (ECW) est le fonds mondial dédié à l'éducation dans les situations d'urgence et les crises prolongées au sein des Nations Unies. Nous soutenons des résultats éducatifs de qualité pour les filles et les garçons réfugiés, déplacés internes et autres enfants touchés par les crises, afin que personne ne soit laissée de côté. ECW travaille à travers le système multilatéral pour accélérer les interventions en situation de crise et connecter l'aide immédiate aux actions à long terme grâce à une programmation conjointe pluriannuelle. ECW collabore étroitement avec les gouvernements, les donateurs publics et privés, les agences des Nations Unies, les organisations de la société civile, ainsi qu'avec d'autres acteurs humanitaires et du développement afin d'améliorer l'efficacité et de mettre fin aux interventions non coordonnées. ECW appelle de toute urgence les donateurs des secteurs public et privé à accroître leur soutien afin d'atteindre encore plus d'enfants et d'adolescents vulnérables.

Plus d'informations sur : [www.educationcannotwait.org](http://www.educationcannotwait.org)

## À propos de l'INEE

Le Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence (INEE) est un réseau mondial et ouvert, rassemblant des représentants d'organisations non gouvernementales, d'agences des Nations Unies, de bailleurs de fonds, de gouvernements et d'institutions académiques, qui travaillent ensemble pour garantir le droit à une éducation de qualité et en sécurité pour toutes les personnes affectées par une crise.

Plus d'informations sur : [www.inee.org](http://www.inee.org)